



CONCOURS D'ECRITURE REGIONAL

FORMATIONS ET PRATIQUES CULTURELLES

3^{ème} Edition - 2022



REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours est ouvert aux personnes inscrites en formation compétences clés/socle et en Français Langue Etrangère au cours du 1^{er} semestre 2022 au titre des organismes et/ou associations engagés dans les formations de base en Hauts-de-France, en particulier sur le S.I.E.G. Compétences clés, mais sans exclusivité.

Article 2 : Les textes **manuscripts** seront **individuels** et **réalisés au cours des ateliers d'écriture** obligatoirement par les participants. Ces écrits ne dépasseront pas **1 page (format A4)**.

Article 3 : La culture est un enjeu fondamental parce qu'elle permet et facilite de nombreux moyens d'expression, dont l'écrit. C'est pourquoi, nous confortons cette nouvelle édition sur la thématique : **« Formations et pratiques culturelles »**.

Les participants devront ainsi exposer leurs habitudes culturelles et surtout ce qu'ils vivent comme activités culturelles. Leur production écrite devra comporter une ou des propositions visant une pratique culturelle permettant de valoriser toutes les expériences et pratiques y compris interculturelles.

Les participants composeront un écrit et leur production sera évaluée sur ce critère (entre autre), sous la forme qui leur convient : Acrostiche, bande dessinée, calligraphie, poésie, portrait, texte narratif...



Article 4 : Les textes seront impérativement datés et signés par leur auteur et accompagnés de leur participation dûment complétée par la structure qui les accompagne.

Ne seront pas retenus :

- Les textes non datés, non signés ou non accompagnés de la fiche de participation dûment complétée,
- Les textes composés par une tierce personne,
- Les textes recopiés d'autres auteurs,
- Les textes déjà publiés.

Article 5 : Les participants acceptent de voir leurs écrits reproduits et diffusés, signés de leur prénom ou leurs initiales. Ils accordent également leur droit à l'image et s'engagent à participer avec leur structure à la remise des prix régional qui aura lieu - dates à fixer ainsi que le lieu.

Article 6 : L'auteur recevra un certificat de participation au concours d'écriture régional Hauts-de-France.

Article 7 : Chaque participant sera convié par la structure qui l'accompagne à la remise de prix.

CALENDRIER

Dépôt des fiches de candidature et des productions individuelles : avant le 27 juin 2022 (clôture du concours).

Etude des dossiers de candidature : Juillet à septembre 2022

Remise de prix lors des journées nationales ANLCI : dates à fixer, lieu à fixer.

Les dossiers sont à renvoyer exclusivement et au plus tard le 27 juin 2022 :

concours@illettrisme-hautsdefrance.fr

Pour plus de renseignements : concours@illettrisme-hautsdefrance.fr



FICHE DE PARTICIPATION
Concours d'écriture Régional Hauts de France
3^{ème} Edition 2022

LE PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Age :

Sexe : Féminin Masculin

Nationalité :

Langue maternelle :

Adresse :

Tél :

Mail :

LA STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Département : Nord Pas de Calais Somme Aisne Oise

NOM Prénom du référent de la structure :

Tél :

Mail :

LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

- SIEG Compétences Clés LéA
 SIEG Compétences Clés FLE
 OFII FLE
 Autre dispositif (préciser) :

Date :

Signature du participant

Signature de la structure accompagnatrice